

[www.latour-de-carol.fr](http://www.latour-de-carol.fr)

# La Roufague La Rufaca

FETES D'ETE DE LATOUR DE CAROL



15 août : "Lé on aura essayé" a réchauffé ceux que la fraîcheur avait figés...



16 août : Fête de la Fraternité Carolane -  
Le Groupe Jeunesse de Perpignan a une fois de plus séduit carolans et amis

## EDITORIAL

### CÉTAIT L'ÉTÉ 2014 !

L'été 2014 est maintenant un souvenir et l'automne est là avec ses températures nocturnes plus basses et les couleurs vieillissantes de la végétation.

Nous nous sommes habitués depuis quelques années à ce que la période du 14 au 17 août soit celle des grandes fêtes de Latour de Carol : multiples apéro-tapas comme celui du club de ski de Porté-Puymorens, diners conviviaux comme celui des pompiers, musiques en fanfare et concerts dansants de groupes rock ou latino, démonstration équestre, exposition du Souvenir Français commémorant la grande guerre, dans lesquelles des carolans ou des proches ont été acteurs, danses folkloriques offertes par la Fraternité Carolane et les bains de mousse et la pétanque et le ball-trap et le tir à la corde et le vide-grenier et... Le comité des fêtes de l'ALASCA (Association de Latour-de-Carol pour l'Animation, le Sport, la Culture et l'Art) a largement contribué au succès de ces trois journées non-stop et nous devons remercier tous ses membres actifs pour leur dévouement et leur professionnalisme. On a pu noter aussi la place importante que pris le Petit Bar dans ces animations qui se sont développées sur plusieurs sites de la commune ; la Place Carolane et la Place de la poste ont été au cœur de la fête, de jour comme de nuit.

La convivialité, le sens de l'entraide et de l'échange, la vie collective que nous connaissons, ont une fois de plus marqué cette période. Les fêtes et plus généralement la vie associative des jeunes et des plus âgés sont un élément très important de la vie de notre commune, oeuvrons pour conserver tout cela, voire pour le développer encore !

Khimu

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, La Roufaque change : les questions traitées sont regroupées par thème et non plus par réunion du conseil municipal, nous permettant ainsi de développer certains sujets. On peut maintenant lire aussi La Roufaque sur le site de la commune ce qui lui assure une diffusion encore plus large. Nous vous rappelons que les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés sous huit jours à la mairie et conservés dans un registre consultable sur demande. C'est le cas notamment des deux derniers conseils qui se sont tenus le 9 juillet 2014 et le 24 septembre 2014.

Parmi les pistes de réflexion en cours, nous avons prévu de travailler, en concertation avec la Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional, sur la signalétique hors et dans l'agglomération dans le cadre du Grenelle 2 de l'Environnement. Une étude va également être réalisée en interne pour essayer de réduire nos consommations EDF sur l'éclairage et les bâtiments publics.

Malgré la conjoncture morose, nous continuons à réfléchir sur des projets pour le village. La dynamique de vallée doit être soutenue par des projets communaux améliorant les conditions de vie des habitants et les conditions d'accueil des vacanciers. Cette qualité de vie passe par la présence de l'école et des commerces. A ce sujet, nous vous rappelons que le maintien de nos commerces de proximité dépend de nous tous. Beaucoup jouent déjà largement le jeu mais c'est l'ensemble de la population qui doit se sentir concernée.

Nous terminerons quand même cette année sur une note festive, avec la traditionnelle fête de Saint Etienne le 26 décembre. Rendez-vous est pris pour que cette fête soit un jour de convivialité pour tous les carolans, leurs familles et leurs amis.

Cécile Houyau

Maire de Latour de Carol

# LA VIE DE LA COMMUNE DE LATOUR DE CAROL

## STATION DE SKI

L'EPIC, organisme gestionnaire de notre station de ski, a été créé en 2009 pour une durée de 2 ans et prorogé deux fois. Pendant cette période, des études de regroupement et de mutualisation des stations ont été réalisées avec pour objectif de créer une structure commune. Aucun projet n'ayant abouti, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la décision du SIMV de la Vallée du Carol de proroger l'EPIC pour une durée indéterminée.

Dans le cadre du développement de la station de ski de Porte-Puymorens, l'EPIC a présenté au SIMV, aux 4 communes de la Vallée, à la Communauté de Communes, à la Région et au Département, le projet de remplacement du télésiège de l'Estagnol.

Considérant l'engagement :

- de la participation de l'EPIC Vallée du Carol au solde de l'autofinancement de cette opération,
- du SIMV dans le cadre de la garantie des annuités d'emprunt,
- de la Communauté de Communes « Pyrénées Cerdagne » dans le cadre d'un fonds de concours exceptionnel de 625000 €, correspondant à 25 % de l'investissement,

Les quatre communes de la Vallée ont donné leur accord pour soutenir financièrement ce projet : chaque commune s'engage à prendre à sa charge une participation financière de 50 000 €, somme qui pourrait évoluer en fonction des engagements financiers de la Région et du Département.

## DELEGATIONS JURIDIQUES

Le conseil municipal a donné, à l'unanimité, délégation au maire pour signer les Déclarations d'Intention d'Aliéner afin de raccourcir les délais lors de l'achat d'un bien immobilier. Le conseil sera informé des actes signés et sera consulté avant signature pour des dossiers sensibles.

Le maire a reçu également l'autorisation de représenter la commune sans délibération préalable, et prendre toutes décisions relatives aux contrats d'assurance et indemnités de sinistre, au règlement de rémunérations (avocats, notaires, huissiers, ...), à la réception de dons et legs, à l'obtention de subventions publiques.

Les cas de contentieux pour lesquels le maire peut représenter la commune sont présentés au conseil municipal et font l'objet d'une deuxième délibération.

## SIVM DE LA VALLEE DU CAROL

Une convention a été signée entre le SIMV de la Vallée du Carol et la Mairie de Latour de Carol pour l'occupation des locaux, moyennant un montant annuel de 4 800 € à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014 (loyer indexé sur l'IRL).

## PROPRIETES COMMUNALES AU PUYMORENS

La commune loue, à l'heure actuelle, une partie de parcelle à SFR pour une antenne (Orange et Bouygues sont à côté). SFR propose la division et le rachat de cette parcelle pour la somme de 15 000 euros.

Après débat, le conseil municipal décide de ne pas accepter cette proposition pour ne pas créer une enclave dans un terrain de grande surface.

*(9 voix pour, 1 contre, 1 abstention)*

La convention d'occupation précaire des terrains du Baladra aux services des Douanes, pour une superficie de 23 021 m<sup>2</sup>, est renouvelée pour une durée de trois ans, du 01/08/2014 au 31/07/2017. Le montant annuel du loyer, indexé sur l'indice des loyers commerciaux, s'élève à 10 186 €.

L'autorisation de cueillette de l'arnica au Baladra à Monsieur DUFOUR a été renouvelée pour un prix de 35 € par cueilleur et par jour. Lors d'une conférence au Parc Naturel Régional, deux spécialistes du Conservatoire Botanique Pyrénéen nous ont confirmé que ce professionnel de la cueillette, membre de l'Association Française des Cueilleurs, travaillait selon les pratiques et les tarifs en usage dans les autres zones de cueillette.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### **CLETC**

Le conseil municipal a approuvé les conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne, relatives à l'évaluation du coût des charges transférées, suite à l'adhésion des communes de Dorres, Llo et Porta.

### **VOIRIE**

Pour permettre la dissolution du syndicat mixte de voirie du canton de Saillagouse au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Conseil Municipal a autorisé la Communauté de Communes « Pyrénées Cerdagne », ainsi que les communes d'Angoustrine, Dorres, Enveitg, Err, Estavar, Eyne, Latour de Carol, Llo, Nahuja, Osséja, Palau de Cerdagne, Porta, Porté Puymorens, Saillagouse, Sainte Léocadie, Ur et Valcebollère, à s'en retirer.

Par ailleurs, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer une convention confiant à la commune la gestion du déneigement des voies syndicales comprises dans le territoire communal.

### **ORDURES MENAGERES**

La Communauté de Communes, après étude, a adopté, le 18 septembre, le principe du transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la compétence Ordures Ménagères des communes vers la Communauté. Suite à cela, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de la CdC sera augmentée de 250 000 € par an. Le but est de mutualiser et d'améliorer ce service qui ne sera plus financé par une taxe communale prélevée sur les impôts fonciers mais par une redevance intercommunale facturée aux propriétaires et aux locataires.

Le conseil municipal a donné son accord pour ce transfert. Un travail important doit maintenant être effectué pour en définir les modalités pratiques.

### NOUVEAUX TARIFS

#### **GARDERIE PERISCOLAIRE**

Les tarifs étant inchangés depuis septembre 2003, le conseil municipal a décidé de passer le prix de l'heure de 1,70 euros à 2,00 euros.

#### **GITES COMMUNAUX**

Au vu des améliorations récentes apportées (peinture, décoration, télévision) le conseil municipal a décidé d'augmenter le tarif des gîtes de 12% pour les 2 plus anciens (dans la cour) et 10 % pour les 4 autres. Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur à partir du 08/11/2014.

### DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

#### **EPICERIE**

Dans le cadre de la procédure simplifiée de Délégation de Service Public, une seule réponse nous est parvenue, celle de Nathalie PIERRON, gérante actuelle.

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer le contrat de DSP avec les caractéristiques suivantes :

Durée : 5 ans

Redevance annuelle : une somme fixe de 4 800 €  
+ 5% sur la partie du chiffre d'affaires supérieure à 180 000 €

Particularités : le délégataire s'engage à entretenir les futurs WC publics de la place des Commerces.

#### **CAMPING**

La DSP du camping est actuellement en cours de négociation et devrait être signée le mois prochain.

### NOUVEAU PARKING : ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

Un terrain permettant de créer un parking en face de la salle polyvalente et d'accéder à la nouvelle zone et au lotissement en cours de construction va être acquis par la commune dans le cadre d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP). La demande a été instruite par les services de la Préfecture, qui organise conjointement l'enquête parcellaire et l'Enquête d'Utilité Publique du 13 au 31 octobre 2014 inclus.

Un registre a été ouvert afin que chacun puisse venir donner son avis, et il est prévu que le commissaire enquêteur chargé de suivre cette enquête reçoive le public à l'ouverture le 13 octobre de 9h à 12 h et à la clôture le 31 octobre de 14h à 17h.

### **BAUX AGRICOLES**

Le conseil municipal a décidé de renouveler la convention de pacage du Puymorens au Groupement Pastoral du Puymorens pour une durée de 10 ans.

Le conseil municipal a décidé de louer aux agriculteurs dans le cadre de conventions précaires les terrains acquis par la commune et non encore utilisés. Sont concernées les parcelles A 201 et A 203 « Prats de l'Ouratory », et A 494 « Pla de Latour », pour un prix annuel de 70 € l'hectare.

Le maire précise que le haut de la parcelle A 203, au niveau de la roche, ne sera pas loué, pour permettre une extension rapide du camping.

### **FISCALITE**

La loi concernant la majoration du foncier non bâti pour les terrains constructibles non construits a été modifiée : sont exonérés les 200 premiers mètres carrés et non plus les 1000 premiers, ce qui implique que de nouveaux terrains vont être concernés. Un travail a été fait pour recenser ces parcelles et vérifier leur constructibilité.

Cette mesure vise à inciter la construction dans ces zones « creuses » et ainsi réduire la consommation d'espace.

### **RENTREE SCOLAIRE**

La rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre. Le regroupement pédagogique Latour de Carol – Enveitg accueille plus d'une centaine d'enfants répartis sur les deux écoles.

Dans notre village, trois classes se partagent les enfants : CM1 – CM2 et petits et tout-petits de la classe maternelle.

L'instauration des nouveaux rythmes scolaires (classe le mercredi matin) a libéré l'après midi du jeudi. Cette demi-journée, à la charge de la commune, est animée par des professionnels locaux avec des activités telles que travaux manuels, cirque, yoganimo et zumba, musique et traditions catalanes, apprentissage des échecs, course d'orientation.

Pour le moment, ces activités sont en partie subventionnées par l'état mais nous n'avons aucune certitude sur le maintien des ces aides.

Concernant les locaux scolaires, le côté Maternelle a été repeint cet été et les couloirs seront repeints dans le courant de l'année 2015, le côté Primaire ayant été refait en 2013.

### **FETES et COMMEMORATIONS**

Depuis la dernière parution de la Roufaque en juin 2014, de nombreuses fêtes et manifestations ont rythmé la vie du village :

- La commémoration du 14 juillet a été l'occasion de fêter les 100 ans de Madame Odette PEYTAVI et d'inaugurer l'exposition sur la guerre de 14/18 (encore visible à la Mairie).

- Les fêtes estivales regroupant comité des fêtes et associations ont encore une fois été très appréciées par tous.

- La commémoration le 23 septembre du centenaire de la guerre 14/18 proposée aux écoles et à leurs enseignants par la Préfecture et animée par le Souvenir Français et l'Association des Anciens Combattants d'Enveitg et de la Vallée du Carol, a pris chez nous une couleur particulière grâce à la participation très active des enfants de l'école avec leurs instituteurs.

### **NOUVEAU SENS INTERDIT**

Un travail sur le stationnement et la circulation dans le village nous a amenés à prendre un arrêté pour mettre en sens unique la rue de la Pique afin d'éviter un débouché dangereux sur la place Carolane. Elle ne pourra donc être empruntée que dans le sens Place Carolane – parking du Faytou.

## LOCAUX DU FAYTOU

Le bâtiment n'est plus utilisé par l'ADPEP depuis un an. Seul, le parking a été utilisé pendant l'été. Des solutions vont être mises en place rapidement pour qu'il ne soit plus l'objet de dégradations.

- La partie garage et une partie des cuisines vont être aménagées en ateliers communaux,
- L'appartement du directeur sera mis en location,
- Une salle sera ouverte à destination des jeunes,
- Une autre salle sera destinée à certaines activités associatives (musique, couture .....),
- Le parking restera ouvert.

Toutes ces occupations sont provisoires et ne doivent pas empêcher la réalisation d'un éventuel projet plus important. Un règlement d'utilisation des salles sera rédigé pour en définir le fonctionnement (chauffage, assurance, entretien ....).

### Etat civil

JEROME LAURENS et ANDREA BLANC ont convolé en justes noces le 26 juillet 2014. Nos meilleurs vœux de Bonheur accompagnent cette nouvelle cellule familiale. Nous adressons aussi des pensées affectueuses à leurs parents et grands-parents.

Nos félicitations vont aussi à VALENTIN LIBERGE et AURELIE MAYOR, nouveaux habitants de La Riberole, qui ont été unis par les liens du mariage le 18 août 2014.

LOUISE MERIMEE MANTOVANI, fille de PIERRE MERIMEE et de CHRISTIANE MANTOVANI est née le 18 août 2014 à Perpignan. Félicitations à sa maman et à son papa et tous nos vœux à cette nouvelle petite carolane.

Victoria JOSENDE fille de Carole LLORENS et Emmanuel JOSENDE est née le 29 septembre 2014 à Puigcerda. Nous félicitons ses heureux parents et grands-parents ainsi que sa grande sœur Anna et lui souhaitons beaucoup de bonheur.

### « LA GAZETTE DU TRI »

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la compétence "ordures ménagères" est transférée à la Communauté de Communes.

Ce transfert va amener une économie de fonctionnement grâce à la mutualisation des moyens et, à terme, il permettra de diversifier d'autres collectes de déchets.

#### L'action de chacun est primordiale.

Soulignons vos efforts en quelques chiffres : 51 kg de tri sélectif par habitant (➔ + 2.3 % depuis 2011). Mais sur cette quantité, 13 kg par habitant sont déclassés pour tri incorrect.



#### Vous trouverez, ci-joints pour vous aider

- un petit memo "magnet" (à afficher sur votre frigo par exemple)
- Un guide pratique du tri (D'autres documents sont disponibles à la mairie).

\*La « poubelle jaune » citée dans ces documents correspond chez nous au conteneur "emballages".

#### **BOURSE D'HIVER**

organisée par le Ski Club de Porté Puymorens (matériel, accessoires, chaussures et vêtements d'hiver et de ski)

#### **Salle Polyvalente de LATOUR DE CAROL**

- Mercredi 15 octobre de 14 h à 20 h
- Vendredi 17 octobre de 17 h à 19 h
- Samedi 18 octobre de 10 h à 15 h

## Images de l'Eté 2014

La fête de la danse (22 juin 2014) : Le groupe de danse qu'anime Laurence Bonis a présenté un programme concocté cette année encore avec des adolescents, des très jeunes et plusieurs de leurs parents. Quel succès !



Les "Rondes Carolanes" ont offert dès juin une occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale appréciée. La Ronde du 7 juillet a eu des senteurs africaines...



14 juillet 2014 : Hommage à Madame Odette Peytavi, Doyenne et Centenaire de la commune.



Lancement des fêtes 14 août 18h : Ils ont tiré sur la corde, elle n'a pas cassé, mais ces jeunes tirant, c'était "craquant"... Apéro et tapas ont permis aux premiers de cordées et à leurs seconds de se remettre !



15 août en matinée : Vide-grenier et apéritif en fanfare,  
Maire en tête...



### Exposition "Latour de Carol se souvient"

Pendant l'apéritif du 15 août, on pouvait visiter l'exposition du Souvenir Français mise en place par François Weinberg et dédiée aux carolans ou à des proches, Morts pour la France ou ayant été des acteurs de la Grande guerre ou de conflits plus récents. (L'exposition restera en place jusqu'au 15 novembre)

